



Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Niveau 6* - 820heures

* nouvelle classification anciennement niveau II

Certificateur : Ministère de la santé et de la prévention

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2027

Présentation

Le CAFERUIS atteste des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de responsable d'unité d'intervention sociale telles que les définit [l'arrêté du 31 août 2022](#).

Cette formation de 820 heures est sanctionnée par un diplôme national de niveau 6 - ex niveau II, délivré par le ministère en charge des affaires sociales et de la santé. Ce diplôme peut également être obtenu :

- par l'acquisition de blocs de compétences ; le nombre d'heures total de la formation varie en fonction du nombre de bloc de compétences à acquérir
- par la voie de l'apprentissage ;
- par validation des acquis de l'expérience.

La formation est organisée sur une **durée d'un an ou de deux ans** en fonction de la situation du candidat.

Cette formation s'adresse à tous ceux qui (dans un établissement, ou un service social et médicosocial, dans une collectivité territoriale, dans une organisation de l'économie sociale et solidaire, ou dans un organisme de sécurité sociale...) souhaitent exercer des fonctions de **chef de service; responsable de service éducatif ou social; cadre socio-éducatif; responsable d'unité; responsable de pôle; adjoint de direction...**

Publics

Cette formation s'adresse :

- aux professionnels du champ de l'intervention sociale
- aux professionnels en reconversion
- aux apprentis en poste de RUIS

Compétences visées

La formation préparatoire au CAFERUIS vise l'acquisition de compétences permettant de :

- **Piloter l'activité de l'unité d'intervention sociale** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale définit et organise les processus de mise en œuvre de l'activité de l'unité en tenant compte des ressources humaines et matérielles de l'unité et du territoire. Il adapte l'activité de l'unité aux évolutions des besoins des personnes en considérant les orientations des politiques publiques. Il évalue les résultats de la mise en œuvre de l'activité. Il est garant du suivi de la mise en œuvre des projets individuels et des projets collectifs, s'assure du respect des droits et libertés des personnes et veille à créer les conditions de leur participation, de leur expression et de leur autodétermination. Il gère la mise en place de partenariats et le travail en réseau au service de l'activité de l'unité et dans l'intérêt des personnes.

- **Manager et gérer les ressources humaines** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale adapte son management à la diversité de l'équipe et des situations. Il accompagne notamment l'équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle dans des changements de pratiques professionnelles, encourage la créativité dans les modes d'intervention, exerce un rôle de conseil et organise des espaces de réflexion éthique. Il mobilise des techniques d'animation d'équipe. Il peut être amené à animer et encadrer des intervenants et des bénévoles. Il coordonne l'organisation du travail d'équipe en tenant compte de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques professionnels. Il participe au recrutement, définit les besoins en emplois et compétences de l'unité et met en œuvre les obligations réglementaires.

- **Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale assure le suivi de la gestion administrative d'une unité. Il répond aux formalités nécessaires et obligatoires pour être en conformité avec le cadre réglementaire. Il organise la gestion logistique de l'unité. Dans ce cadre, il répond aux besoins en matériel et en équipement pour la mise en œuvre de l'activité, sollicite les fonctions logistiques internes à l'unité et entretient les relations avec les prestataires et les fournisseurs. Il élabore et/ou exécute le budget de l'unité et rend compte de sa gestion.

- **Contribuer au projet d'établissement ou de service** : L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale apporte son expertise dans l'élaboration et l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il en assure la mise en œuvre par la conception d'un projet d'unité d'intervention sociale qu'il co-construit avec l'équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle et les personnes. Il contribue à développer l'offre de service de l'unité en tenant compte des besoins des personnes, des orientations du projet d'établissement ou de service, des évolutions de son champ d'intervention, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques au cadre d'intervention et des politiques publiques. Il développe une veille au service du projet de l'unité.

CURSUS

Rentrée : Octobre 2024

Durée : 12 ou 24 mois

Cours : 400 h

Stage : 420 h

Rythme : 3 à 5 jours / mois

TARIFS

7920€ ou 6534€

Frais de dossier : 100€

Possibilité de prise en charge par la Région SUD pour les demandeurs d'emploi, sous condition

CONTACT

Responsable formation

Philippe NECTOUX

Informations

Lorraine COLLIN PARIS

lcollinparis@collcoop.org

04 42 10 02 39



Admission

- Constitution d'un dossier d'admission
- Entretien de sélection

Conditions d'accès

Les conditions d'accès sont consultables sur notre site internet www.collcoop.org

Partenaires



Contenu

Formation théorique : 400 heures

BC 1 – Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale – 150 heures

- **La conduite de l'activité** : sociologie des organisations, démarches et méthodes de l'évaluation, politiques publiques, connaissance des publics et des modalités de l'intervention sociale
- **La personne est son entourage** Droits et obligations des personnes, vie affective et sexuelle des personnes, Personnes, trajectoires et parcours ; Projet individuel et projet collectif ; Ethique et déontologie,
- **Le partenariat et le travail en réseau** Territoires, partenaires et réseaux d'acteurs ; Processus de co-construction de l'action

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines – 100 heures

- **Management** : Le management d'équipe pluridisciplinaire et pluri professionnelle – L'évolution des organisations de travail et des modèles d'organisation contemporains – Les pratiques et les usages du numérique en travail social – Les modes d'intervention sociale et la place de l'expérimentation et de l'innovation – La gestion des conflits au travail
- **Gestion des ressources humaines** : Droit social et droit du travail – Droit et spécificités des fonctions publiques – Les conventions collectives du secteur médico-social et social – La gestion de carrière, la gestion des emplois et des parcours professionnels – La réglementation en matière de santé et de sécurité au travail et de qualité de vie au travail – La lutte contre les discriminations – L'ergonomie des situations de travail – Les risques psycho-sociaux et les différents risques professionnels – Le milieu de travail inclusif

BC 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire - 60 heures

- **Gestion administrative et budgétaire** cadre réglementaire des établissements recevant du public - Droit des contrats – Droit des responsabilités – Règles et procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité – Obligations en matière de protection des données à caractère personnel
- **Gestion Budgétaire** Les fondamentaux de l'analyse financière et des mécanismes comptables des établissements et services sociaux et médico-sociaux – Les sources de financement – L'établissement, l'exécution et le suivi d'un budget

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service - 90 heures

- **Le projet** – Les statuts des personnes morales – Les niveaux de projets et d'objectifs – La méthodologie de projet – La démarche de bienveillance – Les enjeux de la participation des acteurs dans le projet – La démarche d'évaluation et la démarche qualité
- **L'action publique et ses transformations** – Le cadre juridique, politique, administratif français et européen – Les politiques publiques et les politiques sociales – Le code de l'action sociale et des familles – La connaissance des métiers du travail social et de l'intervention sociale – L'économie sociale et solidaire – Approche de la responsabilité sociale et environnementale

Prérequis et conditions d'accès :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant **au moins l'une des conditions suivantes** : justifier soit :

d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles

d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles;

d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles

d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux alinéas 3 et 4 doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Les personnes ayant signé un contrat d'apprentissage sont admises de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature

Plus d'infos



Recrutement

Entretien de sélection : sur convocation, après réception du dossier de candidature

En continu :

de janvier au 1er septembre 2024

Sauf Dispositif Place Région :

De janvier au 15 mai 2024

Allègements

Cf. protocole d'allègement
inséré dans le règlement d'admission

Plus d'infos sur www.collcoop.org

Certification

BC1: Production et soutenance d'un dossier technique

BC2: Etude de cas / épreuve orale

BC3: Etude de cas / épreuve écrite

BC4: Production et soutenance* d'un mémoire projet

*Epreuve organisée par la DRDJSCS